

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept octobre, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : Pierre FLOUS, Sandrine DUFAU, Céline THIBAUT.

Le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté des Communes Chalosse Tursan (C.C.C.T.)

- P.L.U.i. Un cahier d'observations est à la disposition des habitants à la mairie. Leur faire savoir via le site et le bulletin municipal.
- Parenthèse littéraire. Deux auteurs, têtes d'affiche du « feu Salon du livre 2021 » ayant fait savoir qu'ils étaient disponibles et intéressés pour venir à Geaune, une « parenthèse littéraire » se déroulera à la salle des fêtes de Geaune le samedi 27 novembre de 14 à 17 h 00. Elle se présentera sous la forme de 2 conférences animées par le journaliste Tomasz RYBA de France Bleu Gascogne puis d'une vente de livres avec dédicaces.
La commune, sollicitée par la C.C.C.T., offrira le buffet de clôture.
- Réunion avec Mme la Préfète le 18 octobre à la salle Alain DUTOYA à Hagetmau. Gilles LACOSTE fait un compte rendu de cette réunion au cours de laquelle Mme la Préfète a cité à plusieurs reprises Geaune : la cave, la Maison France Services, la bastide, le programme Petites Villes de Demain,...

2. S.I.V.U des écoles du Tursan

- Mr le Maire remercie Félicie CONVERSEZ qui a accepté d'être la référente pour les nouvelles actions portées par le SIVU des écoles du Tursan dans le cadre de sa nouvelle compétence « jeunesse » :
 - Accompagnement de la Junior association,
 - Mise en place d'un conseil intermunicipal de jeunes,
 - Animations diverses (séjours, camping,...) pour les pré-ados et ados.
 - Le 16 novembre, Nicolas MIMBIELLE, l'animateur jeunesse, présentera les grandes lignes de ces actions à la commission enfance/jeunesse du SIVU. Un Comité Syndical les validera le 25 novembre.

3. Maison France Services

Une journée « portes ouvertes » destinée aux maires et secrétaires de mairie du secteur a eu lieu jeudi 14 octobre. Bonne fréquentation.

II - SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN

1. Rapport 2020 sur le prix et la qualité du Service Public. Après présentation, adopté à l'unanimité par le conseil municipal
2. Zonage d'assainissement. Dans le cadre du futur P.L.U.i., le zonage d'assainissement de la commune de Geaune peut être amené à évoluer. Même si pour Geaune, cette évolution sera vraiment marginale, il nous est proposé de signer avec le S.E.M.T. une convention de financement de la mise à jour de ce zonage ; le syndicat portera l'étude et sollicitera les différents financeurs potentiels. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette convention et autorise la signature par Mr le Maire.

III - SYDEC

1. Remplacement de 2 foyers « bulles » de la place de l'Hôtel de Ville. Mr le Maire présente une étude réalisée par le SYDEC.

Montant total des travaux : 2 801 € H.T.

Charge communale : 764 €.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser ces travaux et de financer la charge communale sur les fonds libres de la commune.

2. Economie d'énergie sur l'éclairage public. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer au SYDEC de modifier la durée du fonctionnement de l'éclairage public de la façon suivante :

- Coupure totale de l'éclairage public sauf sur les zones « stratégiques » où il sera maintenu 1 réverbère sur 2 de 23 h 00 à 6 h 00 :
 - RD2, RD11, RD80, RD111,
 - Place de l'Hôtel de Ville (hors éclairage sous les couverts),
 - Zone artisanale du Bourdet,
 - Zone sports/loisirs.

Les arrêtés municipaux seront pris et envoyés au SYDEC.

3. Centrale solaire en autoconsommation collective. Suite à la présentation de l'étude de faisabilité faite par Mr Frédéric MONTAUT le 20 octobre, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le projet en demandant au SYDEC d'en assurer la maîtrise d'œuvre. Devis attendu en février prochain. Les travaux pourraient se réaliser à partir de septembre/octobre 2022. Ce projet pourrait intégrer une partie de la toiture du futur dojo (voir ci-après)

IV - PROJETS DIVERS

1. Entrées d'agglomération.

- Route de Samadet. Tous les tests ayant été réalisés, Mr le Maire propose au conseil municipal de demander à l'U.T.D. de Saint-Sever d'assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération comprenant les 2 écluses. Devis en février/mars et réalisation 2^{ème} trimestre 2022. Projet soumis au vote. Pour : 11 Contre : 1.
- Route de Castelnaud. Plutôt qu'un radar pédagogique peu efficace, le conseil municipal opte pour des coussins berlinois. Bien entendu, pour la pose, l'U.T.D. de Saint-Sever sera sollicitée.

2. Voirie.

- Vente et déclassement de sections de voirie. Quatre ans après, le projet d'acte de vente par le Département des Landes au profit de la commune de Geaune de 2 sections des anciennes RD80 et RD111 (rue du Tursan et rue Saint-Jean), intégrées désormais dans le domaine public communal, est parvenu à la mairie. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer l'acte.
- Recensement de la longueur de voirie communale. Suite à l'opération précédente, la longueur de voirie communale augmente de 621 m au 1^{er} janvier 2021 (12 471 m au lieu de

11 850 m au 1^{er} janvier 2020). Ceci sera pris en compte pour la DGF 2022.

- Autres travaux. Travaux à envisager rue Jean Moulin, allée du Vert Galant et parking du cimetière (après la réfection des réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales). Mr Jean-Bernard MAUBARET, des services techniques de la C.C.C.T., assurera le suivi de ce projet. Comme pour les entrées d'agglomération, ces travaux sont à programmer pour le 2^{ème} trimestre 2022. Un dossier « amendes de police » global sera à constituer afin d'obtenir une aide de l'Etat via le Conseil Départemental.
- 3. Réglementation stationnement place de l'Hôtel de Ville. A mettre en place pour mars/avril 2022. Du mardi au dimanche de 8 h 00 à 13 h 00 un « disque bleu 2 h » à l'intérieur de la place et « disque bleu 15 mn » en haut de la place. En amont, la gendarmerie sera, bien sûr, sollicitée pour nous aider au contrôle : prévention dans un premier temps, puis répression si nécessaire. Toutes les dépenses (panneaux, marquages,...) seront à intégrer dans le dossier « amendes de police ».
- 4. Dojo. En vue de la restructuration de l'îlot « garage communal/dojo/halle aux veaux » il a été décidé d'envisager le déplacement du dojo dans la zone éducation/sports/loisirs de la bastide, plus précisément contre le bâtiment de la piscine, afin d'optimiser l'utilisation des vestiaires, douches et sanitaires existants.
Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de constituer, dès à présent, le dossier de réalisation de cet équipement (devis pour janvier/février et réalisation éventuellement à partir de septembre/octobre 2022 comme la centrale solaire) afin de solliciter les subventions nécessaires en 2022 (Etat via la DETR et Conseil Départemental). Cela permettra de réduire le nombre de demandes de subventions pour 2023 (dossiers garage communal/local chasse et chemin de la vigne déjà programmés). Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.
- 5. Eclairage hall des sports. L'installation, qui n'est plus fiable, est à reprendre. Mr le Maire propose de valider le devis de la SCOP DUPOUY de 10 515,00 € H.T. Même si les travaux se font fin d'année, le paiement sera sur l'exercice 2022. Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité.
- 6. Rénovation façades. Une réunion de la commission « travaux-patrimoine bâti » est à programmer avant le prochain conseil municipal.

V - MANIFESTATIONS À VENIR

1. Jeudi 11 novembre. Cette année, la cérémonie sera ouverte au public. Cependant, au vu des conditions sanitaires encore précaires, il n'y aura pas de rassemblement dans la grande salle de la mairie.
2. Samedi 27 novembre.
 - A partir de 11 h 00, inauguration des « Espaces sans tabac » aux écoles, collège et zone skate-park/salle de sports. Félicie CONVERSESET est chargée de lister les personnes à inviter.
 - L'après-midi, parenthèse littéraire (voir paragraphe I).

VI - TOUR DES COMMISSIONS

1. Communication.
 - Réunion pour le bulletin : mardi 9 novembre à 19 h 00. Madame Huguette LAPEYRE, qui souhaite écrire une série de chroniques sur la vie à Geaune au XX^e siècle et les faire éditer, sera invitée.
 - Un 3^{ème} livre sur les 700 ans, composé de magnifiques photos de Jean-Claude DUPOUY, rassemblées par José DAUBAGNA, sera édité et vendu 20 € l'exemplaire. Comme pour les 2 autres, cela passera par le Comité de Jumelage.
2. Action sociale.
 - Actions enfance/jeunesse. Voir paragraphe 1, alinéa 2.
 - Personnes âgées. En principe, le repas aura lieu samedi 18 décembre à 12h00. Sylvie DEYRES contactera le traiteur et la cave.
3. Finances.
 - La 1^{ère} réunion sur les comptes 2021 a eu lieu mardi 26 octobre. A priori, les prévisions seront respectées.
 - Avant le prochain conseil municipal, il faut fixer une réunion pour revoir l'ensemble des tarifs (camping, gîte, piscine, terrasses,...).

VII - DIVERS

1. Remerciements de l'ANACR 40 pour la participation de Geaune au mémorial de la Résistance landaise.
2. Remerciements de la Fédération départementale des chasseurs des Landes pour la participation de nombreux élus (dont le maire de Geaune) à la manifestation du 18 septembre à Mont-de-Marsan.
3. Dans le cadre du « Mois des familles » de la Caisse d'Allocations Familiales, l'UFOLEP des Landes organise une ½ journée de prévention et sensibilisation aux gestes de premiers secours pour les enfants (à partir de 10 ans) et leurs parents. Cette formation est gratuite et se déroulera à la salle des fêtes de Geaune le samedi 20 novembre de 9h30 à 11h30.

La séance est levée à 20h50.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

Excusé

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

Excusée

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

Excusée

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie